



## **UNI.E.S ET DÉTERMINÉ.E.S POUR STOPPER LES ORDONNANCES DE RÉGRESSION SOCIALE ! AMPLIFIONS L'ACTION !**

**Le SNESUP-FSU appelle toutes et tous les collègues à se mettre en grève, et à manifester le 21 septembre** pour revendiquer de meilleures conditions de travail et de rémunération, en se joignant aux cortèges contre la « loi travail XXL » qui seront organisés dans les départements et en rendant visibles leurs revendications.

Cette journée doit être l'occasion pour les agents publics de protester avec les salarié.e.s du secteur privé contre les politiques qui s'appliquent à l'ensemble du pays et dégraderont encore les conditions d'emploi des salarié.e.s du secteur privé comme du secteur public, ainsi que leurs rémunérations, y compris celles des retraité.e.s.

### **L'action du 21 septembre nous concerne aussi, allons-y !**

Les ordonnances s'attaquent aux droits des salarié.e.s du privé, pourtant, même si l'université relève du service public, la « loi travail XXL » est aussi l'affaire de l'université, c'est-à-dire notre affaire. **Le sort promis à 80 % de nos étudiant.e.s d'ici quelques années et à nos proches**, déjà en emploi dans le secteur privé ou qui le seront peut-être un jour, nous préoccupe. La seule organisation syndicale convaincue de l'intérêt de ces ordonnances, c'est le Medef...

De plus, **sommes-nous si sûr.e.s que des réformes analogues ne toucheront pas rapidement le service public prochainement ?** Avec la suppression annoncée de 120 000 postes de fonctionnaires sur la durée du mandat présidentiel, pour maintenir les services publics tout en baissant « la dépense publique », ne faudra-t-il pas :

- « libérer » la fonction publique du « carcan des statuts » ?
- « imposer la négociation locale » dans chaque établissement d'enseignement supérieur à propos du temps de travail annuel, des obligations de service (pour plus de « flexibilité » ou « d'agilité ») ?
- « adapter » les rémunérations en fonction du budget disponible ou de la productivité individuelle évaluée par un supérieur hiérarchique ?

Les mesures concernant les fonctionnaires qui se sont accumulées ces derniers mois sont sans aucun doute un signe de ce qui nous attend, au nom de l'équité, une fois que le cas des salarié.e.s du privé aura été réglé, comme pour les réformes des retraites en 2003 et 2010.

**Les conditions de travail de tous les personnels de l'enseignement supérieur ne cessent de se dégrader :** plus d'étudiant.e.s, moins de personnels titulaires, une précarité massive qui s'est développée dans tous les services. La continuité du service public d'enseignement supérieur et de recherche se maintient au prix de la santé de plus en plus d'agents. Mais avec **le rétablissement du jour de carence**, tomber malade coûtera à nouveau aussi cher qu'un jour de grève !

**Et tout ça au profit de qui ? De celles et ceux qui profitent des baisses d'impôts sur les plus-values** de leurs actions, tout en faisant quand même de l'évasion fiscale à grande échelle ?

Ne laissons pas les politiques mise en œuvre actuellement dégrader l'avenir de nos étudiant.e.s, de nos proches, et le nôtre !

**RASSEMBLONS-NOUS ET ALLONS PORTER HAUT ET FORT NOS REVENDICATIONS  
EN MANIFESTANT TOUS ENSEMBLE DANS LA RUE LE 21 SEPTEMBRE !**